



COMMUNIQUE DE PRESSE

Des pratiques sordides à Béziers

Le maire de Béziers, Robert Ménard, continue de se distinguer dans les pratiques sordides et les petits calculs politiques. Ficher des enfants comme supposés de confession musulmane sur la base d'un prénom constitue un procédé scandaleux. En fait, son seul but est de mettre à l'index une religion et de laisser croire qu'il y a trop de musulmans dans la ville de Béziers. Le SNUipp-FSU dénonce et condamne fermement cette instrumentalisation nauséabonde et fascisante de l'école. La place des enfants est à l'école pour apprendre et grandir tous ensemble ; elle n'est pas sur des fichiers illégaux. Le SNUipp-FSU apporte tout son soutien à l'ensemble de la communauté éducative de la ville de Béziers et se félicite que la justice ait été saisie.

Le 5 mai 2015